Rues Edouard-Fleuricourt / Jean-Chandon Moët (réaménagement esplanade Charles-de-Gaulle)

Dans le cadre du réaménagement de l’esplanade Charles-de-Gaulle, le périmètre des travaux va s’étendre aux rues adjacentes que sont les rues Edouard-Fleuricourt et Jean-Chandon Moët.

Début des travaux
21/05/2024
Fin des travaux
01/12/2024

Les travaux se décomposeront en plusieurs phases :

Du 21 mai jusqu’au mois de décembre 2024 :

la **rue Edouard-Fleuricourt** sera fermée à la circulation routière et piétonne (déplacement d’un local électrique, dévoiement des réseaux d’électricité, remplacement des réseaux humides d’assainissement et d’eau potable, rénovation de la chaussée et des trottoirs).

- Des itinéraires conseillés seront mis en place, depuis l’entrée d’Epernay (côté Pierry), à l’attention des automobilistes dont la destination ne les oblige pas à transiter par ce secteur, puis au niveau de la rue Maurice-Cerveaux.

- Des déviations seront installées à proximité directe des travaux via la rue Maurice-Cerveaux et la rue de Bernon.

Du 2 septembre au 31 décembre 2024 :

Les travaux d’aménagement de la voirie (trottoirs, chaussée, éclairage public, espaces verts, etc.) débuteront et concerneront à la fois la rue Edouard-Fleuricourt et la rue Jean-Chandon-Moët.

Rue Jean-Chandon-Moët, section rue Maurice-Cerveaux/rue de Bernon :

- circulation interdite, sauf riverains, en dehors des heures de chantier

Une déviation sera mise en place par la rue Maurice-Cerveaux. La section comprise entre la rue Henri-Martin et la rue des Huguenots sera mise en sens unique montant. Le stationnement sera interdit sur cette portion.

Rue Jean-Chandon-Moët, section avenue de Champagne/rue de Bernon :

- devenue impasse, cette section sera circulable dans les deux sens depuis l’avenue de Champagne.

Rue de Bernon section rue Jean-Chandon-Moët/rue Lochet :

- devenue impasse, cette section sera circulable dans les deux sens depuis la rue Lochet.

- stationnement interdit sur 15 m depuis la rue Jean-Chandon-Moët.

Rue Jean-Chandon-Moët :

- matérialisation d’un couloir de circulation double sens pour les riverains (Champagne Besserat de Bellefon), depuis la rue de Bernon.

Rue Jean-Thévenin :

- stationnement interdit, côté pair, depuis la rue Lochet jusqu’à la limite séparative des n°22 et n°24
- devenue une impasse, cette rue sera circulable dans les deux sens depuis la rue Lochet

Rue Lochet :

- inversement du sens de circulation, pour une mise en sens unique depuis la rue Maurice-Cerveaux jusqu’à la rue de Bernon
- stationnement interdit côté pair, depuis la rue Jean-Thévenin, jusqu’au passage pour piétons situé devant le n°3, et transformation de ces bandes de stationnement en zones "arrêt minute" pour le stationnement des parents d’élèves de l’établissement scolaire Notre-Dame Saint-Victor.
- matérialisation d’une zone de stationnement de car scolaire sur 12,50 m, côté impair, entre la rue Maurice-Cerveaux et l’accès charretier situé face au n°12 ;
- stationnement interdit sur 10 m, côté impair, devant le n°5, pour création d’un passage pour piétons

Rue Joseph-de-Venoge :

- obligation de tourner à droite, à son débouché sur la rue Lochet

Stationnement parking du Jard :

Pendant toutes ces interventions, le stationnement sera maintenu sur le parking du Jard dans les conditions actuelles.

A noter qu’une nouvelle sortie provisoire du parking sera créée au niveau de la rue des Archers pour pallier la fermeture de la rue Jean-Chandon-Moët pendant sa rénovation.

Coordonnées

Rues Edouard-Fleuricourt / Jean-Chandon Moët
51200
Epernay
Infos pratiques

Durant ces différentes phases, les règles de circulation évolueront, de manière plus ou moins restrictive, en fonction de l’avancement de ces opérations.

Elles seront actualisées sur cette page à l’approche du démarrage de ces opérations.

Contact

Service Proximité : 03 26 53 36 30 / 03 26 53 36 05